

MEDIATHEQUE DE BEGARD

PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL



1-LE CONTEXTE

Consciente du déficit observé sur son territoire en matière de Lecture Publique et du rôle à jouer auprès de sa population pour le combler, la ville de Bégard, située dans le département des Côtes d'Armor, en Pays de Guingamp, s'engage dans la restructuration et l'extension de son équipement municipal actuel pour le transformer en médiathèque.

La municipalité a entamé un réaménagement urbain conséquent visant à amener une forte attractivité de son centre-ville. Au cœur de ce dispositif, la nouvelle médiathèque, qui se situera sur le même site qu'aujourd'hui mais dans un autre bâtiment, s'inscrira dans un complexe culturel dynamique grâce à un circuit piétonnier desservant toutes les infrastructures de la ville. Les bâtiments attenants accueilleront à terme l'école de musique, l'école de danse et diverses associations culturelles.

En outre, dans un souci commun d'enraciner la culture dans leur territoire de pays, les communes de Pluzenet, Plouaret et Bégard ont signé une convention de partenariat pour la mise en place d'un réseau de médiathèques en février 2018. Ce réseau permettra d'accroître l'offre en matière de collections et d'animations proposées grâce à une mutualisation des moyens, tout en permettant à chaque structure de sortir de son isolement.

2-L'ENVIRONNEMENT

Bégard est une commune rurale avoisinant les 5000 habitants, population en augmentation depuis plusieurs années. Elle fait partie de la Communauté d'Agglomération GPA, Guingamp-Paimpol Agglomération. La commune s'étend sur 3641 hectares.

En accès direct avec la RN12, Bégard se situe à 15km de Guingamp, 19km de Lannion et 30km de Paimpol, au croisement des régions historiques du Trégor et de l'Argoat.

L'histoire

L'histoire de la ville de Bégard commence en 1130 quand des moines cisterciens s'installent dans la forêt de Puskoat pour fonder une abbaye, là où, selon la légende, aurait vécu un ermite surnommé "Bégar". Cette abbaye deviendra l'abbaye du Bon Sauveur autour de laquelle la commune de Bégard sera fondée en 1793, au lendemain de la Révolution française.

Le logo de la ville

Bégard a remporté le prix du public du plus bel arbre en 2013, arbre-emblème de la ville qui pousse sur un ancien colombier (concours national organisé par l'ONF et la revue Terre Sauvage).



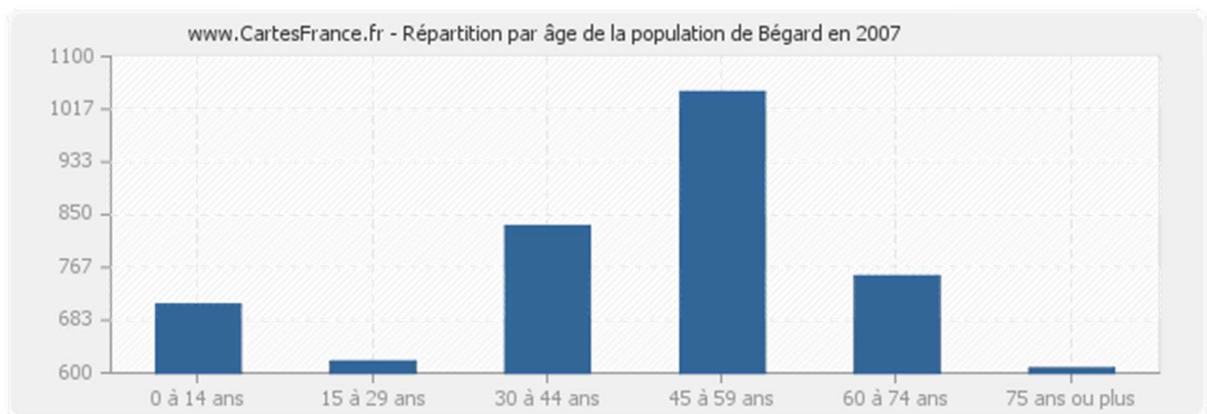
La langue bretonne à l'honneur

La charte Ya d'Ar Brezhoneg a été signée entre la ville de Bégard et l'Office de la Langue bretonne en 2004.

Il s'agit de promouvoir et de développer la langue bretonne dans tous les domaines de la vie sociale et publique (panneaux signalétiques directionnels bilingues, cérémonie de mariage bilingue, page en langue bretonne dans le bulletin municipal d'information)

La population

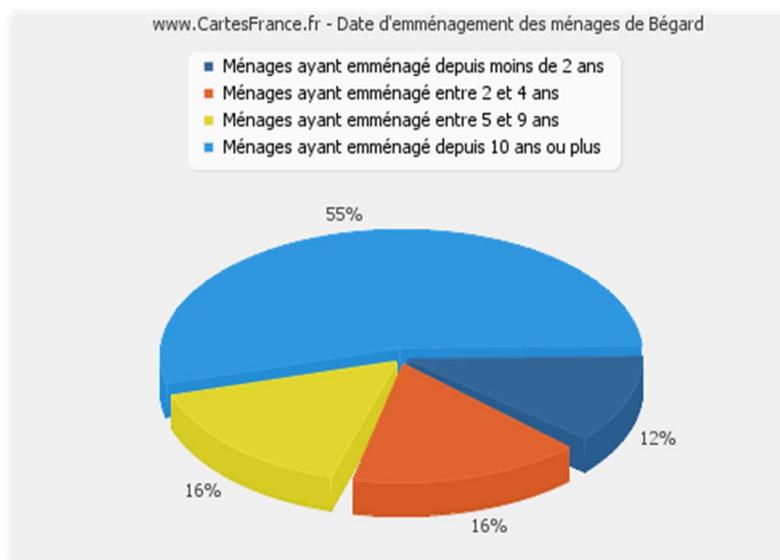
La répartition par tranche d'âge était la suivante en 2007 :

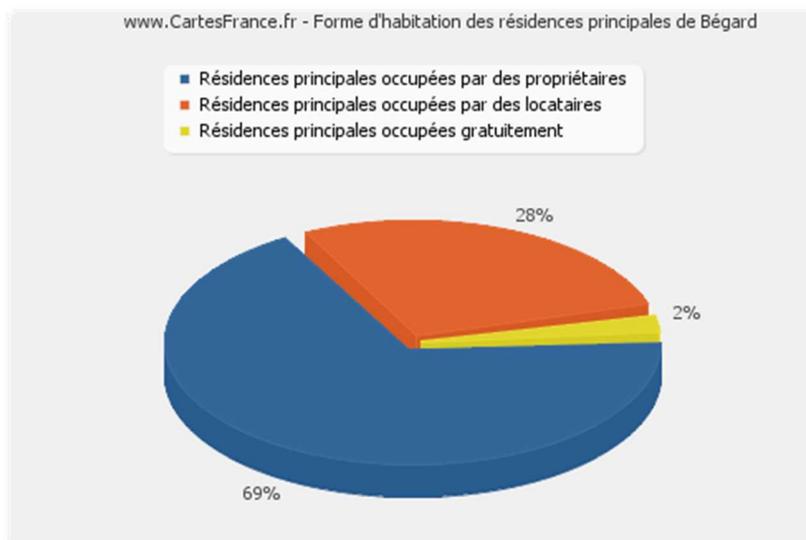


Il y a donc une forte représentativité des 30-60 ans.

Ces chiffres sont à nuancer concernant les adolescents car Bégard accueille un collège qui dessert les communes environnantes et qui constitue une population adolescente de 450 jeunes non répertoriés en totalité dans les statistiques de la ville.

Le logement





Ces deux graphiques montrent bien que Bégard est constitué de propriétaires principalement et de personnes qui vivent à Bégard depuis longtemps. La population bégarroise est très attachée à son lieu de vie et cela concerne toutes les générations.

66.4 % des foyers fiscaux sont non imposés (moyenne départementale 57.4 %), ce qui démontre que la population bégarroise a des revenus modestes.

Les services de la commune

La culture

Le paysage culturel de la commune est multiple et riche :

- ~ Une bibliothèque
- ~ L'école de musique les 3 rivières (EM3R), association, avec 180 inscrits qui viennent de Bégard et des communes environnantes
- ~ Les cours de danse gérés par l'Amicale Laïque pour 120 élèves
- ~ La MJC (Maison des jeunes et de la culture), structure associative avec plus de 800 inscrits, rayonne sur l'ensemble du territoire de l'ancien Pays de Bégard. Elle tient un rôle prépondérant dans la vie de la ville avec un panel large et actualisé chaque année d'activités, possédant une salle de spectacle notamment. Elle a fêté ses 50 ans en 2018.
- ~ La ville se caractérise également par une thématique très présente sur son territoire : les arts plastiques et l'art contemporain avec de nombreux lieux d'exposition tels que la Tannerie (résidence d'artistes et espace d'exposition en art contemporain organisant deux expositions annuelles, au printemps et en été), la chapelle de Botlézan (bâtiment datant de la fin du XVème siècle, classé monument historique, accueillant certains étés une exposition d'Art contemporain) ainsi que divers petits lieux d'expositions à travers la ville
- ~ La commune de Bégard possède de multiples témoins historiques tant dans le patrimoine bâti (chapelles, églises, manoirs, colombiers...) que dans le petit patrimoine (calvaires, lavoirs, puits...). Un certain nombre de ces éléments sont d'ailleurs classés ou inscrits à l'inventaire des monuments historiques, comme le menhir de Kerguezheneg par exemple avec ses 6.50 mètres de haut.
- ~ Une toute nouvelle association d'initiation à l'informatique basée dans les bâtiments de l'actuelle bibliothèque

Les établissements scolaires

Plus de 1000 enfants sont scolarisés à Bégard, témoignant ainsi d'un fort dynamisme sur la commune.

Ils se partagent entre :

- ~ L'école publique maternelle et élémentaire rue de Baloré avec une bibliothèque (BCD), une salle de motricité, un restaurant scolaire et une garderie. Cinq classes sont bilingues français-breton.
- ~ L'école publique primaire de Trézélan avec salle d'animation, salle de restauration scolaire et garderie
- ~ L'école privée primaire Anne Le Roy avec garderie et cantine
- ~ Le collège François Clec'h, situé en face de la nouvelle médiathèque, qui sera totalement rénové à la rentrée 2019 et pourra accueillir 500 élèves

La petite enfance

La maison de la petite enfance est communautaire et regroupe en un même endroit :

- ~ Le multi-accueil Ti Poupigou (27 enfants accueillis)
- ~ Le relais parents assistants maternels (RPAM)

Le tissu social et de la santé

- ~ Le CCAS municipal qui assure une aide sociale variée et notamment gère la banque alimentaire et le don de vêtements, la confection de repas pour la livraison à domicile ainsi que l'accueil des réfugiés sur la commune
- ~ L'EHPAD, (ex Foyer logement), de 72 personnes et 50 agents, occupé à 70% par des habitants de Bégard, 25% du canton et 5% hors canton
- ~ Le comité cantonal d'entraide spécialisé dans les services d'aide à la personne
- ~ La Fondation Bon Sauveur intégrant un Pôle social et médico-social, une structure de santé mentale pour jeunes et adultes, un centre de soins en addictologie, un EHPAD et un pôle socio-thérapeutique et socio-culturel, en structure privée reconnue d'utilité publique
- ~ Une gamme de services très complète dans le domaine médical

Les loisirs

- ~ Le parc de loisirs municipal Armoripark ouvert d'avril à septembre avec une fréquentation moyenne de 63 000 visiteurs par an
- ~ Le camping intercommunal du Donant (GPA) attenant à Armoripark qui accueille 2800 clients à l'année
- ~ Le tissu associatif extrêmement dense avec pas moins de 69 associations très actives
- ~ Des installations sportives nombreuses, de tout type et pour tous les âges
- ~ Le centre de loisirs géré par la MJC
- ~ Le golf à 18 trous de Bégard, structure privée
- ~ Le bureau d'information touristique situé en plein centre-ville de Bégard

3-LA BIBLIOTHEQUE ACTUELLE

Historique

L'histoire commence au tout début des années 1980 avec la création d'une bibliothèque au sein même de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), bibliothèque qui a fait l'objet de tentatives de structuration mais qui ne se sont pas concrétisées. La gestion en est confiée à la municipalité en 1985.

Collections

La bibliothèque dispose aujourd'hui d'un fonds quantitativement intéressant au regard de la superficie existante mais qualitativement peu représentatif de l'offre à proposer aux usagers. Un désherbage fort conséquent sera donc à mener en amont des futures acquisitions.

Les collections sont uniquement constituées d'imprimés, sans CD et DVD ni ressources multimédia. Un poste unique donne accès à Internet.

Le budget annuel d'acquisitions oscillait jusqu'à 2018 entre 3500 € et 5000 €.

La bibliothèque dispose d'un fonds de 8590 livres dont environ 300 livres prêtés par la Bibliothèque des Côtes d'Armor (BCA) chaque semestre.

Un fonds adulte de 3950 documents :

- 2950 romans (dont 800 romans policiers et 750 en large vision)
- 500 documentaires (dont 150 sur la Bretagne)
- 500 bandes dessinées

Un fonds jeunesse de 4640 documents :

- 900 romans
- 650 premières lectures
- 100 premiers documentaires
- 450 documentaires
- 1400 albums
- 1000 bandes dessinées
- 60 contes
- 80 livres en breton

La plupart des documents sont soit non cotés physiquement (tous les albums), soit avec une cote écrite manuellement. Les livres conservés après désherbage seront donc tous à recoter.

Les abonnements à des revues sont quasi inexistantes puisqu'il n'y en a que deux pour la section adulte et trois en jeunesse.

Une petite boîte à livres a été sculptée dans du bois et fixée près de l'église en mai 2018, autour des sculptures de l'artiste David Puech qui a œuvré à partir des cyprès existants. La boîte à livres est alimentée par la bibliothèque et la MJC et cela démarre assez bien.

Fonctionnement

Sur une surface d'environ 80 m², la bibliothèque actuelle se situe dans un bâtiment attenant à ses futurs locaux et est exigüe. En effet, il existe actuellement très peu d'assises, uniquement des bacs et étagères, qui ne permettent pas aux usagers de rester sur place pour lire ou discuter.

La bibliothèque est ouverte 7H45 par semaine en période scolaire, avec uniquement une permanence de 2H pour les petites vacances scolaires et deux permanences mensuelles pendant l'été. Ses horaires habituels sont ainsi proposés : le lundi de 16H45 à 18H, le mardi de 16H15 à 18H, le mercredi de 15H à 17H, le vendredi de 16H45 à 18H et le samedi de 10H30 à 12H.

Le logiciel de gestion de la bibliothèque est, depuis 2007, Agate géré par DECALOG, Agate n'étant plus une version commercialisée et donc non mise à jour. Cela étant, elle est facile d'utilisation pour les bénévoles. Il y a une seule licence.

Les abonnements annuels sont de 6 € pour un adulte, 4 € pour un enfant et 11 € pour une famille. La carte est gratuite pour tout adhérent à la MJC (histoire de la structure oblige) et pour les demandeurs d'emplois. Un emprunteur individuel peut emprunter 5 livres et une famille 11 livres à restituer dans un délai de 3 semaines.

Fréquentation

La bibliothèque gère 208 inscrits (à peine 4% de la population de Bégard contre 17 % en moyenne nationale observée). 60 % des prêts concernent les enfants. Les usagers fréquentent principalement la bibliothèque les mercredi et samedi mais la structure reste très peu fréquentée. Elle ne correspond plus aux usages et goûts auxquels les bibliothèques d'aujourd'hui répondent. On a remarqué une baisse encore plus notable de fréquentation depuis les travaux qui ont lieu dans la rue. Concernant les prêts, on constate une baisse sensible entre 2016 et 2017, ce qui dénote le désintérêt de la population pour ce service aujourd'hui inadapté.

Personnel

La bibliothèque est tenue depuis 2002 par ½ ETP et une équipe d'une dizaine de bénévoles (dont quelques collégiennes en 2017) qui se partagent les plages d'accueil ainsi que le travail interne de gestion des collections et les animations. Certaines permanences sont assurées uniquement par des bénévoles. Le recrutement d'une directrice de catégorie B en novembre 2018 augmente les effectifs à 1.5 ETP.

Animations

La bibliothèque accueille environ 30 classes par an.

Certaines classes maternelles et élémentaires du groupe scolaire rue de Baloré sont accueillies en général toutes les 3 semaines mais ce n'est pas régulier. Les séances s'articulent autour d'un prêt de livre par enfant et d'une lecture d'histoire, à la demande de l'enseignant.

Les accueils de classe avec l'école privée Anne Leroy ont été suspendus.

Il n'y a pas d'animations en direction de l'école de Trézélan, ni avec le collège François Clec'h.

Des animations de lectures d'histoires aux tout-petits sont proposées à la bibliothèque en partenariat avec le multi-accueil Ti-Poupigou et occasionnellement le RPAM.

Une fois par mois, le mardi, des histoires simples sont racontées aux patients de la Fondation Bon Sauveur dans les locaux de la bibliothèque.

Une bénévole se rend à L'EHPAD, Résidence de l'Abbaye, tous les 15 jours pour un prêt d'ouvrages.

Des animations ponctuelles ont eu lieu en partenariat avec la MJC (venue d'un auteur qui a expliqué la fabrication d'un livre) ou en autonomie (expositions, venue d'une conteuse...).

Par ailleurs, la bibliothèque est lieu d'exposition pour les amateurs d'art bégarrois.

Il n'y a pas de budget propre pour les animations que peut proposer la bibliothèque.

4- LE PROJET : UNE MEDIATHEQUE DE 3^{EME} LIEU

Explications du 3^{ème} lieu

Ce concept a été forgé par Ray Oldenburg, professeur en sociologie urbaine.

Il distingue le 1^{er} lieu comme la sphère du foyer, le 2^{ème} lieu comme le domaine du travail et entend par 3^{ème} lieu le volet dédié à la vie sociale avec des espaces où les gens peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle. C'est vers ce concept que Bégard s'oriente.

L'état d'esprit 3^{ème} lieu voulu à Bégard

Dans une commune à fort dynamisme porté en grande partie par deux tranches majeures de la population, les retraités d'une part et les jeunes d'autre part, il semble primordial d'articuler le projet autour des échanges intergénérationnels.

Ce lieu se voudra fédérateur grâce à une prise en compte de tous les habitants, toutes conditions sociales confondues, de tous les usages, qu'ils soient livresques ou numériques, individuels ou de groupe, offrant une curiosité et un respect de l'autre par l'échange de savoirs et de compétences.

La médiathèque sera un lieu de ressources culturelles, de formation, de création et de rencontres entre les habitants, permettant à certains de sortir de leur isolement et à d'autres de partager des moments en commun autour de mêmes centres d'intérêt.

La force associative bégarroise constituera un tremplin évident aux multiples projets à mettre en place en partenariat.

La vivacité et l'attrait du lieu tiendront à l'accueil chaleureux et à l'investissement du personnel, qu'il soit salarié ou bénévole, ainsi qu'à des temps d'animation réguliers ou ponctuels agrémentés de moments informels créés par les usagers eux-mêmes.

A terme, les habitants se verront sollicités afin de collaborer à certaines acquisitions ainsi qu'à l'animation de leur médiathèque en complément des actions proposées par les bibliothécaires.

Les horaires d'ouverture s'adapteront à tous les emplois du temps, offrant des créneaux aussi bien aux particuliers qu'aux collectivités.

L'aménagement intérieur, quant à lui, sera chaleureux et confortable et proposera des temps de pause douille aussi bien qu'un travail assidu et calme.

Enfin, les collections proposées, prioritairement basées sur le livre et la lecture, viseront le public le plus large, dans un souci d'accès à une culture populaire dans son sens noble. Les ressources numériques ne seront cependant pas oubliées, collant ainsi aux usages actuels de la population, et suivront les évolutions technologiques.

Mise en œuvre du projet

Les espaces intérieurs

- ~ Un espace d'accueil dès l'entrée favorisant les rencontres grâce à une tisanerie en libre-service avec bar pour échanger autour d'un café et gâteaux concoctés par les usagers eux-mêmes, les livres de cuisine étant situés à cet endroit dans le but d'être un moyen de communication simple et fédérateur (idée envisagée de les ranger dans un frigo customisé au préalable par des jeunes de la MJC), des revues nombreuses et variées disposées autour d'assises confortables et une banque de prêt avec un personnel, selon les situations, discret ou participant
- ~ Un espace « jeunesse » vivant et coloré offrant tous types de supports, dont une part belle aux albums pour tous les âges, des tables filantes offrant le matériel pour dessiner
- ~ Un espace « bandes dessinées » foisonnant dans le souci de développer ce support qui fédère tous les âges, sexes et goûts et qui constitue, avec le roman adulte, le fonds qui peut présenter le plus fort taux de rotation pour peu qu'il soit mis à l'honneur
- ~ Des ressources technologiques variées et omniprésentes dans la médiathèque avec des jeux vidéo sur consoles sous module insonorisé, des PC permettant aux plus jeunes de jouer en réseau, des PC fixes pour tout public et de multiples possibilités de postes nomades, notamment sur les tables filantes le long de la baie vitrée plein sud, une table interactive de jeux éducatifs pour les enfants, un PC dédié aux auto-formations diverses, des tablettes numériques
- ~ Un hémicycle ouvert à double usage : côté jardin, intérieur à gradins permettant l'accueil de groupes (classes, comités de lecture, projections de films grâce à un écran rétractable et vidéo-projecteur, mini-conférences, rencontres avec un auteur, petits spectacles) et côté médiathèque, extérieur permettant le rangement de la fiction adulte
- ~ Des jeux de société en partie traditionnels en bois, dans le respect de l'esprit intergénérationnel recherché dans le projet, mais aussi des jeux classiques, disposés à différents endroits de la médiathèque
- ~ Une salle de travail non loin des documentaires pouvant être fermée pour de multiples usages : effectuer un travail en groupe, assister à des projections de films grâce à l'écran et au vidéo-projecteur, proposer des activités manuelles aidées par le point d'eau intégré, accueillir mini-conférences et réunions
- ~ Un accès informatique avec possibilité d'impressions permettant aux habitants de mener des démarches administratives simples et, grâce aux tutoriels proposés par « toutapprendre.com » auxquels la BCA nous donne accès, de se former et d'apprendre
- ~ Un espace DVD et CD avec postes d'écoute
- ~ Un fonds breton constitué d'ouvrages à la fois sur la Bretagne mais aussi en langue bretonne

Les collections

Suivant une politique documentaire rigoureuse, les collections représenteront un peu plus de 12 000 documents physiquement présents à terme dans la médiathèque, avec une représentativité d'un peu plus de 2 documents/habitant. Une signalétique refaite à neuf, simple et claire sera adoptée. Plusieurs grands axes :

- ~ Une forte identité de bandes dessinées avec 28% du fonds total, faisant découvrir la bande dessinée franco-belge, les romans graphiques, un fonds spécifique de mangas adultes et jeunesse ainsi que des comics
- ~ Des documentaires adulte et jeunesse décloisonnés, mis à part les premiers documentaires se situant en section jeunesse
- ~ Environ 700 CD qui seront fournis par la BCA dans un premier temps afin de constituer, dans un deuxième temps, un fonds collaboratif avec les usagers entièrement dédié aux artistes locaux et aux coups de cœur de chacun, le bibliothécaire restant médiateur des acquisitions afin d'offrir une représentativité équilibrée par genres musicaux. Le CD étant un support qui est en baisse significative de prêts en bibliothèque, il est important de le faire vivre autrement par le biais de l'échange et de la découverte.
- ~ Un choix de 500 DVD suivant le même principe de constitution de fonds que les CD
- ~ 46 abonnements à des revues dont 15 pour le public jeunesse
- ~ Une cinquantaine de jeux vidéo pour consoles
- ~ Une centaine de jeux de société, certains en bois traditionnels et les autres classiques, achetés ou loués en fonction des partenariats possibles avec des associations de jeux ou autres ludothèques
- ~ Un fonds breton de 500 titres comprenant à la fois des ouvrages documentaires sur la Bretagne et sur le territoire local en particulier ainsi que des ouvrages en breton, principalement des ouvrages jeunesse, puisque de nombreuses classes bégarroises sont bilingues
- ~ Un fonds « Facile à lire » à créer une fois la médiathèque ouverte, sous forme de comités de lecteurs, associant ainsi les usagers autant dans le choix parmi la sélection officielle que dans la proposition d'actions de médiation qui viseront à intégrer de nouvelles personnes quelque peu rebutées par l'écrit
- ~ A tous ces documents viennent s'ajouter des ressources numériques variées proposées via la Bibliothèque des Côtes d'Armor et accessibles de chez soi par internet (A ce jour : Dilicom pour les livres numériques, 1DTouch pour écouter la musique issue des labels indépendants, le Kiosk pour la presse numérique, Adavision pour plus de 500 films fiction et documentaires tout public, Toutapprendre.com offrant un panel de formations en ligne dont l'apprentissage des langues, Assimil pour l'apprentissage de la langue bretonne et la librothèque qui répertorie les sites gratuits d'offres numériques)

Les publics visés et les partenaires

La population bégarroise dans son ensemble doit pouvoir s'approprier la nouvelle médiathèque grâce aux collections adaptées à tous les types potentiels d'usagers, aux différents services proposés et aux animations autonomes ou en partenariat. Cela étant, parmi les publics à qui il faudra s'adresser prioritairement figurent bien évidemment les jeunes et notamment les adolescents (le collège François Clec'h se trouve en face de la nouvelle médiathèque), les anciens actifs mais aussi les personnes seules et empêchées, les personnes socialement en difficulté dont parmi eux les migrants accueillis à Bégard.

Le tissu associatif local étant très dense, on doit pouvoir retrouver une continuité de cette vitalité dans la médiathèque. Pour cela, il conviendra de s'associer le plus possible aux associations demandeuses et moteurs afin de monter ensemble des projets qui permettront aux adhérents des associations d'intégrer la médiathèque à leurs pratiques, par là-même de se faire connaître et au final de croiser les rencontres.

Parmi les associations avec lesquelles la médiathèque pourra s'appuyer dans son travail de médiation culturelle et sociale, figurent bien évidemment la Maison des jeunes et de la culture (MJC) avec qui les pistes d'animations sont multiples et variées, le club des retraités, PATG (association nouvellement implantée à Bégard et qui propose des ateliers d'initiation à l'informatique dans des locaux jouxtant la médiathèque), les associations offrant des lieux d'expositions comme la Tannerie, l'école de musique, les nombreuses associations tournées vers l'humanitaire et la solidarité... Bien évidemment, cette liste ne se veut pas exhaustive puisque les contacts noués avec chaque association pourront être le point de départ d'une action commune, riche des pratiques et des passions de chacun.

Un fort partenariat est à développer avec le tissu scolaire. Les accueils de classe s'adresseront aux établissements publics et privés du maternel, de l'élémentaire et du secondaire avec le collège. La fréquence, régulière, sera décidée en fonction des disponibilités du personnel, salarié ou bénévole. Les animations seront variées, allant de la simple visite avec choix de livres à des animations proposées par les bibliothécaires afin de sensibiliser les enfants au livre, à la médiathèque et à ses usages. Des projets adaptés à la demande des enseignants et documentalistes seront travaillés conjointement afin de mettre en relation nos missions communes autour de la lecture publique. Ils pourront éventuellement s'appuyer sur des prix littéraires et intégrer la venue d'auteurs/illustrateurs mais pourront aussi faire partie de défis-lecture avec d'autres écoles ou collèges. Par ailleurs, les classes seront invitées à venir visiter les expositions de la médiathèque selon les thèmes abordés. Des valises thématiques pourront leur être proposées, avec l'aide de la BCA pour étoffer nos propositions.

Un accueil régulier sera également à mettre en place avec la Maison de la petite enfance, dans nos locaux ou dans les leurs, en alternance par exemple. Un créneau « au calme » leur sera dédié, en dehors de toute ouverture au public. Des livres leur seront prêtés, avec valises thématiques à la demande. La semaine de la petite enfance en mars pourra être l'occasion de monter des projets ensemble avec, par exemple, des conférences sur la parentalité.

L'EHPAD, avec qui l'ancienne bibliothèque avait une offre de prêt de livres sur place, est demandeuse d'actions plus élaborées. Il conviendra donc d'y répondre en axant sur des animations « hors les murs » incluant lecture et discussions autour du livre, d'une part. D'autre part, la structure disposant d'un minibus, des animations pourront avoir lieu à la médiathèque. L'EHPAD est favorable à des passerelles entre les générations et les structures de la ville, notamment avec la MJC et les écoles, les enfants amenant chez les résidents un enthousiasme communicatif. Nous monterons également des projets ensemble autour des livres adaptés et intéressants pour cette population, à savoir les livres en gros caractères, les livres de terroir, les livres lus. Nous nous équiperons d'ailleurs de loupes de table à mettre à la disposition des lecteurs dont la vue nécessite une aide.

La Fondation « Bon sauveur » est soucieuse d'ouvrir ses portes au public et souhaite prêter ses lieux d'expositions et de spectacle. Le service socio-thérapeutique et socio-culturel propose, entre autres, une bibliothèque avec laquelle des actions communes sont envisagées. Une participation à leur commission culture permettra de monter des projets ensemble, avec une mutualisation possible des moyens financiers. Etant donné l'intérêt patrimonial du site, les journées du patrimoine semblent constituer une porte de collaboration intéressante. Enfin, la Fondation ouvre la possibilité de proposer à la médiathèque des conférences adaptées à tout public sur différents thèmes de santé publique et

assurées par des professionnels de santé issus de la Fondation. Les actions partenariales sont donc multiples et riches.

Les animations envisagées

Les animations habituelles

Elles concernent les accueils de scolaires ainsi que les accueils des tout-petits évoqués précédemment. Elles seront construites au moment de l'ouverture de la structure en lien avec les professionnels encadrants respectifs et s'appuieront sur une rencontre de début d'année permettant de prendre en compte les axes d'animations prévus par les différentes équipes pour l'année à venir.

Des expositions mineures (espaces d'exposition limités) seront proposées. Elles s'adresseront aux scolaires et au tout public et s'appuieront, dans les thèmes choisis, sur des centres d'intérêt pouvant être déclinés en conférences, rencontres et ateliers. Elles auront pour but d'une part, de mettre en valeur les collections de la médiathèque et, d'autre part, d'attiser la curiosité, la découverte et la connaissance sur de multiples thématiques. Certaines interventions viendront répondre à des interrogations ou curiosités récurrentes quand d'autres se verront novatrices et expérimentales. Il y aura possibilité d'exposer les travaux des enfants, en lien avec les partenaires de l'enfance. Une même exposition pourra être déclinée dans différents lieux afin de créer des ponts entre nos structures (Bon Sauveur, écoles, collège, multi-accueil, EHPAD, la Tannerie...).

A l'heure où ce document est rédigé, des contacts ont déjà été pris avec la MJC et sont très prometteurs d'actions en partenariat, notamment avec les jeunes, et plus précisément autour du livre et de l'écrit qui sont une des missions de cette association. Ils seront affinés et constitueront une richesse dans la proposition des divers ateliers/expositions/spectacles. D'ores et déjà, il est évident que la médiathèque se posera en partenaire du Salon de Louargat qui a lieu tous les ans et dont la MJC est un acteur incontournable. Un lien fort entre l'espace jeunesse dédié aux adolescents et nous-mêmes permettra de toucher plus facilement les collégiens. Le planning des animations se fera en concertation avec la MJC afin de ne pas se faire concurrence sur des temps communs. Il est envisagé de mutualiser des projets, autant sur le plan financier que dans le partage de nos réseaux d'animations.

Des projections de films (fictions ou documentaires) pourront être proposés grâce aux deux vidéo-projecteurs intégrés aux espaces. Les jauges de public seront modestes, ce qui confèrera une proximité et une convivialité voulues. Les possibilités sont multiples : dessins animés pendant les vacances et certains samedis, participation au mois du film documentaire suivi d'une rencontre avec réalisateur, soirée « vieux classiques » avec partage de gâteaux, café et tisanes...

Des rencontres avec des auteurs pourront s'articuler en lien avec le collège et les écoles ainsi qu'avec les librairies associées aux acquisitions.

De petits spectacles figés ou itinérants dans les espaces de la médiathèque viseront nos publics, avec des compagnies de préférence locales ou ayant une spécificité propre à apporter. Elles allieront la musique au conte, en passant par la poésie, le théâtre ou les arts visuels...

Des animations basées sur l'intergénérationnel et l'échange de savoirs

Si l'on veut repenser les usages d'une médiathèque et développer du lien entre les habitants, il convient d'observer son territoire, d'en cibler les forces vives moteurs de la commune et de s'appuyer sur ces personnes ou associations référentes dans un premier temps pour proposer des moments de rencontre autour des savoirs, des compétences et surtout des envies de chacun. Dans un deuxième temps, le pli étant pris, les initiatives individuelles seront moins timides.

Quelques exemples possibles qui, évidemment, reposent sur des savoir-faire et envies concrètes des participants :

- Un ancien trouve que les enfants passent trop de temps sur les ordinateurs et voudrait leur raconter ce qu'il faisait de ses temps libre étant jeune. D'autre part, c'est un passionné d'oiseaux. Réponse de la médiathèque : balade dans les bois guidée par cette personne avec enfants et parents afin de reconnaître le chant des oiseaux, petit débat à la médiathèque sur le temps libre non perçu de la même manière par les différentes générations, initiation sur tablette proposée par les enfants aux plus âgés afin d'affiner les connaissances ornithologiques et goûter pour terminer
- De nombreux adultes ne comprennent pas comment les jeunes peuvent lire des mangas et décrivent la BD comme une non-lecture. Réponse : organiser une exposition de dessins type manga d'adolescents et d'enfants, commentés par eux, avec 10 mn de lecture de mangas pour chaque participant suivi d'une discussion sur les codes non compris, ce qui agace, ce qui touche... Cela peut se faire avant une séance de club lecture BD par exemple ou être suivi de la projection d'un dessin animé de manga (visionné et validé au préalable par les bibliothécaires)
- On organise une soirée jeux de société commençant par une présentation musicale de chaque participant sous forme d'un coup de cœur personnel, ceci afin de créer un lien dès le départ entre des personnes qui ne se connaissent pas
- On expose sur une après-midi des tableaux amateurs et des objets confectionnés par les usagers, adultes et enfants, qui viennent en parler s'ils le souhaitent, voire même coupler cela par un atelier dessin, peinture et arts plastiques assuré par un animateur de la MJC. L'animation peut se poursuivre à la MJC par un concours culinaire sucré et salé avec dégustation. Ce partenariat permet de créer un pont entre deux structures culturelles dynamiques de la ville
- Un adulte décrit, le plus précisément possible, un lieu qui lui est cher à des enfants qui le dessinent selon leur compréhension auditive du lieu. Les dessins sont exposés par la suite et un ou plusieurs enfants en font cadeau à l'adulte
- On constitue un atelier « Fake news » ludique afin de décortiquer ensemble, toutes générations confondues, la véracité des informations lues, le but étant de sensibiliser les jeunes (et les moins jeunes) à la profusion des fausses informations véhiculées
- On constitue un groupe avec des personnes représentant tous les âges (3-7 ans ; 8-11... jusqu'au retraité) et on demande à chacun de choisir un livre de chez lui qui est son grand coup de cœur et dont il veut bien faire la lecture intégralement pour un album ou en extrait pour un roman ou un documentaire. Cette animation sera une visite guidée dans la médiathèque à travers les âges des participants avec découverte des livres cachés dans nos bacs ou étagères au préalable
- En lien avec le collège et dans la continuité d'un projet en amont, on organise des lectures de contes des collégiens aux plus jeunes mais aussi aux anciens qui doivent tous tenter de reconnaître le titre du conte raconté
- On fait suivre un comité de sélection de CD par une audition de l'école de musique

Des animations participatives avec les usagers

Différents comités de lecture pourront être mis en place, à commencer par un club de lecture avec les adolescents du collège en lien avec le CDI, un club de lecture de BD et un comité de lecture de littérature adulte.

Au-delà de ces échanges basés sur la lecture des ouvrages achetés par les bibliothécaires, l'idée est d'intégrer les usagers aux choix d'acquisitions, notamment pour les CD qui seront un fonds à constituer entièrement, ainsi que pour les DVD, même si les achats de DVD sont soumis à des règles particulières qui ne laissent pas toute latitude aux bibliothèques dans le choix des titres (question de droit de prêt pour ces supports). De même, les lecteurs constitueront, sous la houlette d'un professionnel, le fonds « Facile à lire », agrémenté de leurs suggestions. Il est également possible d'envisager de dédier une petite partie du budget jeunesse à un choix commun entre bibliothécaires et élèves, en lien avec les enseignants, ces choix devant malgré tout suivre la politique documentaire définie tous les ans par l'équipe de la médiathèque. Pour les bandes dessinées, si un office peut nous être proposé par une librairie, il serait intéressant de constituer un comité d'acquisitions pour un budget défini, autant pour les BD franco-belges que pour les mangas et comics.

Afin de faire vivre les collections, grâce aux liens créés entre professionnels, bénévoles et usagers au cours de ces divers comités, il sera laissé une liberté d'action au public qui se verra porteur de projets. Partant du principe que la richesse réside dans la diversité des goûts, des animations allant dans le sens de la transmission de connaissances, de compétences ou de passions seront encouragées. Les bibliothécaires pourront être amenés à encadrer certaines interventions afin de les rendre ludiques ou interactives, en tout état de cause basées sur l'échange et non pas sous forme de conférence soporifique unilatérale. Le professionnel se pose ici comme médiateur.

Le fonctionnement

L'équipe

A ce jour, l'équipe est constituée d'1.5 ETP, avec une directrice assistante principale de conservation à temps plein et une adjointe administrative territoriale à mi-temps. La création d'un deuxième mi-temps avec un adjoint du patrimoine est actuellement à l'étude et serait subventionnable par la DRAC dans le respect d'horaires d'ouverture adaptés.

Une équipe d'une dizaine de bénévoles est déjà constituée et vient soutenir les salariés sur les plages de prêt de l'ancienne bibliothèque ainsi que sur des tâches de travail interne. Un appel à de nouveaux bénévoles supplémentaires sera lancé en amont de l'ouverture du nouveau bâtiment afin de s'entourer de multiples compétences incluant l'accueil des groupes ainsi que la proposition de nouvelles animations.

Dans une bibliothèque de type 3^{ème} lieu, la présence de bénévoles est primordiale car elle est vecteur de contacts avec la population, permet également à certaines personnes de sortir de leur isolement et vient soutenir les salariés dans le rythme soutenu engagé.

Afin de proposer un service continu de qualité, des formations (en lien avec la BCA pour partie) seront proposées au personnel salarié ainsi qu'aux bénévoles qui le souhaitent.

Les horaires

Ils dépendront du nombre réel d'ETP présents à l'ouverture de la médiathèque. L'étude est en cours et les horaires seront ajustés en fonction de la décision prise par le conseil municipal. En présence de 2 ETP, la nouvelle médiathèque passerait de 7H45 d'ouverture hebdomadaire au public à 19h/20h pour assurer toutes ces missions.

Elle serait ouverte du mardi au samedi.

Seraient privilégiées les ouvertures du mercredi et du samedi (matin et après-midi) et une nocturne jusqu'à 19H30 le vendredi soir. La médiathèque pourra ouvrir ponctuellement en soirée tout au long de l'année en fonction des animations proposées.

Les mardi et jeudi seraient dévolus aux accueils de groupes, formations et tâches internes, avec malgré tout une ouverture au public le mardi en fin de journée.

Des horaires d'été seront à définir afin de prendre en compte les habitudes modifiées des habitants pendant cette période ainsi qu'éventuellement la présence des touristes du camping.

Une boîte de retour est prévue et sera intégrée au bâtiment. Elle permettra aux usagers de rendre leurs documents en dehors des horaires d'ouverture habituels.

Modalités de prêt

Elles sont à définir, sachant qu'une gratuité d'abonnement pour les bégardois serait conforme au principe de 3^{ème} lieu. Dans une moindre mesure, il faudrait privilégier la gratuité pour les mineurs, les demandeurs d'emploi et les migrants. Il pourrait également être offert la première année pour les nouveaux arrivants.

Un abonnement tous supports est vivement recommandé afin de ne pas différencier les différents biens culturels.

Une gratuité pour les collectivités se situant à Bégard (écoles, collège, maison de la petite enfance, EHPAD...) permettrait un partenariat plus fort.

Budget

Un plan d'acquisitions sur 5 ans sera demandé afin d'étaler la constitution des fonds définitifs.

Il faudra distinguer un budget dédié spécialement à l'animation dans la médiathèque afin d'avoir les moyens de faire vivre ce 3^{ème} lieu.

Un réseau de bibliothèques

Comme évoqué précédemment, une convention a été signée entre les 3 bibliothèques de Bégard, Pluzenet et Plouaret. A l'heure actuelle, il est trop tôt pour mettre en place ce réseau qui nécessitera une réflexion commune. Cela étant, le choix d'un progiciel commun est à l'étude pour 2019 afin d'être à même, au moment opportun, d'offrir un catalogue commun. Il sera alors temps d'étudier un prêt possible sur toutes nos structures avec mutualisation de moyens concernant les animations par exemple.

CONCLUSION

Si on compare ce projet de médiathèque à un film cinématographique, le décor est planté, les acteurs principaux et secondaires sont présents sur le plateau, les moteurs tournent, la pellicule est prête à s'imprimer et le scénario est décrit. Pourtant, pour que le film soit bon, il faut du talent, de l'audace et de la passion.

C'est en prenant en compte les idées et les dynamismes de chacun, élus, agents, bénévoles, partenaires et surtout habitants de Bégard, qu'ils soient individuels ou collectifs, en créant du lien intergénérationnel, en privilégiant la collaboration et le participatif au consumérisme, que le film sera une réussite. A nous tous de nous y atteler...